



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réouverture des restaurants

Question au Gouvernement n° 3581

Texte de la question

RÉOUVERTURE DES RESTAURANTS

M. le président. La parole est à M. Philippe Huppé.

M. Philippe Huppé. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance, quel est le lien entre une dentelle de Caudry, un couteau de Thiers, une porcelaine de Limoges, une vache de l'Aubrac, un camembert, un fromage du Cantal, un excellent roquefort et, bien évidemment, un vin du Languedoc ?

Ce sont les restaurants qui font le lien entre tous ces produits. (M. Jean-Luc Mélenchon applaudit.) Fermer les restaurants revient à empêcher cette filière de vivre, à mettre à mal le roquefort et le vin du Languedoc, la coutellerie de Thiers, la porcelaine de Limoges, les métiers d'art, l'agriculture, la viticulture, les huîtres de La Rochelle. La fermeture des restaurants conduit à déstructurer toute cette filière.

Le Gouvernement a certes soutenu les restaurateurs et il continue à le faire avec une certaine efficacité. À cet égard, je vous félicite d'avoir annoncé, il y a deux jours, le doublement du plafond de l'aide aux restaurateurs : il est bienvenu car ils en avaient besoin.

Est-ce que cela suffira ? S'en sortiront-ils le 20 janvier ? Nous n'en sommes pas sûrs. Pour l'instant, il est à craindre que de 30 à 40 % des restaurateurs ne rouvrent pas. Il faut qu'ils ouvrent en respectant des règles sanitaires strictes. Je suis heureux de voir que nous sommes en train de prendre le pas sur la pandémie grâce aux actions du Gouvernement, mais il faut que les restaurants rouvrent – et rapidement. Tant qu'ils n'auront pas rouvert, il faut poursuivre, voire amplifier, le soutien pour qu'ils n'aient aucune charge.

En même temps, il faut exiger le respect de règles, notamment en matière de ventilation, comme le préconise le groupe Agir ensemble depuis longtemps. Le Gouvernement doit mettre de l'argent dans le plan de relance afin d'aider les restaurateurs à mieux ventiler les salles pour pouvoir rouvrir rapidement. Pourquoi les Français ne feraient-ils pas comme les Allemands qui vont y consacrer 500 millions d'euros ? Sans une réouverture rapide des restaurants, il y aura de la casse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance. Mangeons davantage de roquefort et buvons davantage de vins du Languedoc !

M. Pierre Cordier. Très bien !

M. Sébastien Jumel. Buvons du Neuchâtel !

M. Jean-Paul Dufrène. Pourquoi seulement du Languedoc ? Il y a du vin partout !

M. Bruno Le Maire, ministre. C'est l'une des réponses que nous pouvons apporter collectivement aux producteurs.

S'agissant des restaurateurs, je redis à quel point nous sommes déterminés à leur apporter un soutien massif et constant tant que s'imposeront les précautions sanitaires, et donc la fermeture administrative de leurs établissements.

M. Jacques Cattin. Qui va payer toutes ces dettes ?

M. Bruno Le Maire, ministre. Par le biais du fonds de solidarité, ils pourront obtenir 10 000 euros d'indemnisation, mais aussi un remboursement de 20 % de leur chiffre d'affaires, dans la limite de 200 000 euros par mois.

M. Jacques Cattin. Je répète : qui va payer toutes ces dettes ?

M. Bruno Le Maire, ministre. Il s'agit de couvrir les chaînes de restauration, les restaurateurs qui possèdent deux ou trois établissements. Nous voulons apporter une réponse à chacun des restaurateurs français, que son entreprise soit petite ou de taille plus importante.

Avec Élisabeth Borne, nous avons décidé de maintenir le taux d'indemnisation du chômage partiel à 100 %, tant que les restaurants seront fermés. Pour les prêts garantis par l'État, il est prévu deux ans de différés de remboursement, une possibilité d'étalement, et des taux compris entre 1 et 2,5 %, c'est-à-dire particulièrement attractifs.

M. Jacques Cattin. C'est de l'argent public : laissez-les travailler !

M. Bruno Le Maire, ministre. Pour ce qui est des règles de sécurité sanitaire, je propose que nous fassions pour les restaurateurs ce que nous avons fait, avec Olivier Véran, pour les commerces. Commençons dès maintenant à regarder si des règles et des protocoles sanitaires pourraient être renforcés, afin que les restaurants puissent rouvrir en toute sécurité dès que les conditions seront réunies. En tout cas, ils ont tout notre soutien, le vôtre comme celui du Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Huppé](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3581

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 décembre 2020](#)